

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William E. Taylor. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.854 - Division 4.

Succession de M. F. L. Chapelle. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.952 - Division 4.

Succession vacante de Robert Schwartz. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.879 - Division 4.

Succession vacante de T. Vollmer. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.879 - Division 4.

Succession vacante de E. T. Brown. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.865 - Division 4.

Succession vacante de John Brennan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.871 - Division 4.

Succession de Marcell C. Knight. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.845 - Division 4.

Succession vacante de J. M. Bragg. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.890 - Division 4.

Succession vacante de A. J. Schmidt. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.877 - Division 4.

Succession vacante de E. L. Lathrop. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.883 - Division 4.

Succession vacante de W. W. Heiler. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.853 - Division 4.

Succession vacante de William M. Costain. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.894 - Division 4.

Succession vacante de Fr. Wittner. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.876 - Division 4.

VENTES A L'ENCOIN. Spear, Escoffier & Spear.

JOLI COTTAGE ELEVE SUR LE PITTORESQUE BAYOU ST-JEAN

Succession de Willis E. Roux. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans - No 64.749. PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Encadreurs - Bureau No 802.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de Mlle Crescent. C. Cochis. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.888 - Division 4.

Succession vacante de Mme M. Kelly. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.881 - Division 4.

Succession vacante de J. Lebrun. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.873 - Division 4.

Succession vacante de John M. Williams. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.879 - Division 4.

Succession vacante de J. Switzer. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.872 - Division 4.

Succession vacante de W. T. Mumford. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.875 - Division 4.

Succession vacante de W. T. Mumford. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.875 - Division 4.

Succession vacante de A. E. Marre. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.874 - Division 4.

Succession vacante de C. Demerit. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.866 - Division 4.

Succession vacante de Fr. Wittner. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.876 - Division 4.

VENTES A L'ENCOIN. W. R. Metzler.

CHARMANT COTTAGE DOUBLE

JEUDI, 12 octobre, à 11 heures A. M. 25.000 francs. 4 chambres, 2 salles de bains, 1 charrette à cheval, 2 cuisines, 1000 pieds de terrain.

Laiterie de John Grethel.

MERcredi 11 octobre, à 11 heures à 11.42 heures. 42 vaches (quarante avec veaux), 1 taureau, 4 chevaux, 6 charrues, 1 charrette à cheval.

J. L. Onorato.

Propriété du Deuxième District, No 814 rue Hôpital. A L'ENCOIN A LA BOURSE, 311 rue Baronne.

Peter Gallagher.

MARDI, le 24 octobre 1905. A LA BOURSE DES PROPRIETES Foncières, 311 RUE BARONNE, A MIDI.

"Pennsylvania,"

Etant amarré à la tête de l'avenue Peters, Louisiana National Bank vs Pittsburg Gravel and Dredging Company.

MARDI le 24 octobre 1905, M. Peter Gallagher, un encadreur diplômé, a été nommé pour vendre à l'encadre public, à midi, un terrain d'assiette de 12.000 pieds carrés.

E. Jonas & Co.

Succession de James L. Lindore - No 57.715 Division C. COUR CIVILE DE DISTRICT. D'ANCIENNE AFFAIRE DE COUR.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Nantette Brocato. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78.877 - Division 4.

CHARTER. ARTICLES I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X.

Le nom de ladite corporation sera "NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY". Le siège social sera établi à la Nouvelle-Orléans.

Le domicile de ladite corporation sera à la ville de la Nouvelle-Orléans. Etant de la Louisiane, elle sera soumise à la loi de la Louisiane.

Les objets et buts pour lesquels est fondée cette corporation et la nature des affaires à exploiter par elle sont déclarés être: le trafic de voyageurs et de marchandises par chemin de fer.

Le stock capital de la dite corporation est de dix millions de dollars (10,000,000) divisés en cent mille (100,000) actions de cent dollars (100.00) chacune.

Le montant du stock prélevé sur le profit net de l'année précédente sera de dix pour cent (10%) de la somme de dix millions de dollars.

Chaque des classes de stock votent d'une façon égale dans toutes les élections qui ont lieu ou autrement, excepté, qu'aucune action privilégiée ne peut voter.

Le Bureau des Directeurs ou tout autre comité de gestion de ladite corporation sera composé de cinq membres, dont deux seront élus par les actionnaires et deux par le conseil d'administration.

Je, le sous-signe, Annotateur des Hypothèques et de la Paroisse d'Orléans, Etabli de la Louisiane, certifie que les articles de la charte ont été déposés et enregistrés.